



SHOTOKAN KARATÉ CLUB

BULLETIN D'INSCRIPTION 2023-2024

Renseignements : **Ramon MUNOZ** ☎ 06 31 11 30 70 ✉ SKCPontcharra38@gmail.com 📍 243 avenue de la Treille
 🌐 <https://SKCPontcharra.fr> 38530 Pontcharra

Entraîneurs : **Christophe Daubin** – 5^{ème} Dan **Erik Rybski** – 1^{er} Dan **Lieu : Gymnase Maurice Cucot**
Jean-Marc Val – 2^{ème} Dan **Ludovic Boggio** – 1^{er} Dan **38530 Pontcharra**
Tiphanie Muñoz – 1^{er} Dan

ADHERENT (MERCİ DE REMPLIR LISIBLEMENT ET EN MAJUSCULES)

NOM : _____ PRENOM : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Né(e) le : / / à : _____

Nationalité : _____ ☎ : _____

@ mail (lisible !) : _____ @ _____

Tuteur légal : _____ NOM : _____ PRENOM : _____

ADHESION-COTISATION-LICENCE 2023-2024

Vous pouvez régler votre cotisation au comptant (en espèces ou chèque) ou en 2 fois (uniquement par chèques : le premier est encaissé à l'inscription, le second au 1^{er} janvier). Dans ce cas, merci de fournir à l'inscription les deux chèques (à l'ordre de « SKC Pontcharra ») des montants indiqués en précisant, au dos de chacun, les nom et prénom de l'adhérent. **Si vous décidez de payer en 2 fois, toute réduction sera soustraite en priorité du 2^{ème} chèque qui sera encaissé le 1^{er} janvier.**
 Tous les montants incluent le prix de la licence fédérale (37€).

JE CHOISIS DE REGLER

COMPTANT EN	EN 2 FOIS PAR
<input type="checkbox"/> ESPECES	<input type="checkbox"/> CHEQUES
<input type="checkbox"/> CHEQUE	

CATÉGORIE	OPTION	JOURS	HEURES	PRIX	CHÈQUES
ENFANTS	<input type="checkbox"/> Enfants (débutants 6-10 ans)	Lundi et Jeudi	17h30 à 18h30	170€	Chèque 1 : 100€ Chèque 2 : 70€
	<input type="checkbox"/> Enfants (gradés 6-11 ans)	Lundi et Jeudi	18h30 à 19h30		
ADOS	<input type="checkbox"/> Karaté traditionnel	Lundi et Jeudi	19h30 à 21h	220€	Chèque 1 : 130€ Chèque 2 : 90€
ADULTES	<input type="checkbox"/> Karaté traditionnel	Lundi et Jeudi	19h30 à 21h		
SELF DEFENSE	<input type="checkbox"/> Self Defense (14 ans & +) (certif. médical obligatoire)	Vendredi	20h30 à 22h	Inclus ci-dessus. 150€ si pris seul	Chèque 1 : 90€ Chèque 2 : 60€
COMPETITEURS	<input type="checkbox"/> Karaté compétiteurs (certif. médical oblig.)	Samedi	9h00 à 12h00	Inclus ci-dessus	

REDUCTIONS - Les réductions sont soustraites du 2^{ème} chèque (encaissé le 1^{er} janvier) en priorité

Tattoo (Isère)	-	€	Chèques découverte Mairie (6-16 ans – 60€)	-	€
Réduction 2 ^è adhérent même famille : 20 € (1 fois)	-	€	↳ Fournir un justificatif de domicile		

Je demande au club de me fournir une attestation de paiement (CE, ...) (par mail uniquement) **TOTAL à régler** €

DROIT A L'IMAGE

J'interdis au club de faire usage de l'image de l'adhérent (réseaux sociaux, journaux, affiches...)

CONDITIONS GENERALES D'ADHESION

- En accord avec le règlement fédéral, le certificat médical n'est désormais obligatoire que pour les **Compétiteurs** et le **Self-Défense**.
- Pour les compétiteurs, le tampon du médecin sur le passeport est obligatoire, et fait foi de certificat médical.
 - Toute année débutée au club **est due** par l'adhérent (même si l'option paiement en 2 fois a été choisie). Aucun remboursement ne sera effectué, sauf présentation d'un certificat médical d'incapacité à la pratique du Karaté.
 - Le club se dégage de toute responsabilité en cas de perte ou de vol des affaires personnelles.
 - Les parents ont l'**obligation d'accompagner leurs enfants** jusqu'en salle et ne doivent les laisser qu'en étant **assuré que l'entraîneur est bien présent**. En aucun cas la responsabilité du club ne pourra être engagée si cette obligation n'est pas respectée.

La communication officielle du club se faisant par mail, une adresse mail **lisible** est obligatoire.

J'ai lu et j'adhère aux conditions d'adhésion au club SHOTOKAN KARATE CLUB de PONTCHARRA

Date : / / Signature : _____